**Chapter 1**

**Connaissance d’un Parc National**

**Les Ecrins :**

**Les étudiants doivent :**

* **Savoir Définir la notion de Parc National ;**
* **Connaître les zones de protection.**
* **Les notions de secteurs et de gardes.**
* **Expliquer des notions écologiques simples inscrits dans le programme.**
* **Comprendre des notions de protection de la nature.**
* **Savoir expliquer le projet.**

**Forme : Discussion présentation par l’enseignant.**

Les Ecrins forment un massif d'un seul tenant (2710 km2), l'un des plus élevés de France, puisqu'il culmine à plus de 4000 mètres, inclut quelque 150 sommets de plus de 3000 mètres, dont une cinquantaine de plus de 3500 mètres et un très important système glaciaire de plus de 11000 ha, le deuxième de France.

Il jouit d'une situation stratégique dans I'arc alpin, au contact entre les Alpes internes et externes, entre Alpes du Sud et Alpes du Nord, à un carrefour d'influences climatiques, méditerranéennes et continentales. Cette position originale et les relations avec les espaces voisins lui confèrent un rôle important dans le futur réseau écologique européen (de nombreux sites sont identifiés au titre de Natura 2000).

1. le patrimoine géologique

Le massif des Écrins est un des massifs cristallins externes de la chaîne des Alpes. On y distingue un noyau, série métamorphique hercynienne à précambrienne composée de migmatites, amphibolites entrecoupée par des granites carbonifères et une zone corticale de métamorphites hercyniennes moins profondes, surtout développée au Sud-Ouest (Taillefer, Vieux Chaillol) et pros du Lautaret (Combeynot).  
Ces caractéristiques géologiques confèrent au Parc national des Écrins un caractère de témoin vivant de la formation de la chaîne alpine.

1. le patrimoine biologique

Cinq stages de végétation témoignent d'écarts climatiques aussi grands qu'entre le Sud et le Nord de ]'Europe (de l'étage supra-méditerranéen jusqu'au nival). Douze séries de végétation témoignent de la diversité des milieux. La vie végétale est le reflet de la variété des milieux de ce territoire qui compte,

zone périphérique comprise, près de 2700 espèces et sous-espèces de plantes supérieures. 282 espèces endémiques des Alpes et 108 espèces artico-alpines participant à la richesse de ce massif. La variété des conditions écologiques du massif induit une diversité d'habitats qui est favorable à de nombreuses espèces animales. On compte en effet 343 espèces de vertébrés. Quant aux invertébrés, les inventaires réalisés en dénombrent à ce jour plusieurs dizaines dont l'Isabelle de France, papillon nocturne très rare. La moitié des espèces animales inventoriées sont rares et beaucoup bénéficient d'une protection nationale ou internationale. Quelques espèces méritent d'être mentionnées pour leur caractère patrimonial : la Chevàchette d'Europe, le Lagopéde alpin, le Gypaète barbu et le Loup qui amorcent un retour vers la massif, le Bouquetin des Alpes, le Lézard ocellé...Parmi les espèces qui bénéficient de dénombrements, il faut citer les bouquetins, les chamois, les aigles royaux (38 couples) et les tétras-lyres et lagopèdes qui cohabitant sur ce vaste territoire.

1. le patrimoine culturel

Des paysages marqués par le travail des hommes ; Ce patrimoine se caractérise par de grandioses paysages construits et entretenus par I ‘homme tels par exemple que le bocage du Champsaur (bocage d'une superficie de 10000 hectares comprenant des réseaux de haies et de parcelles) ou les terrasses d'altitude (près de fauche) de la Haute Romanche.

L'occupation traditionnelle du territoire compose de véritables paysages culturels représentatifs d'une culture montagnarde. Ils ont une valeur exceptionnelle tant du point de vue historique, esthétique et ethnologique. Sous l'effet des mutations actuelles, ces ensembles architecturaux deviennent vulnérables.

Une histoire de l'alpinisme encore vivante ; L'histoire de I'alpinisme s'est inscrite dans ces montagnes qui constituent aujourd'hui le fleuron du parc national des Écrins. Dès la fin du XIXe siècle, les professions de guide et de porteur se créent et s'organisent pour faire découvrir et conquérir tous ces sommets et leurs glaciers. Aujourd'hui, cette profession de guide permet à nombre d'habitants de vivre au pays et de conduire "Ià-haut" tous les amoureux de la montagne.

Un patrimoine bâti élément du savoir-faire de I'Homme ; Le parc est un lieu d'interprétation et de transmission des savoir-faire : le patrimoine bâti offre à chacun des exemples de l'ingéniosité et de I ‘adaptation des hommes aux fortes contraintes du milieu et à la multiplicité des fonctions de I ‘habitat. Le patrimoine privé témoigne de la valeur de I ‘architecture domestique. L'ensemble du petit patrimoine vernaculaire est toujours le témoin et le lieu privilégié de la vie sociale et culturelle.

Un patrimoine religieux, industriel, archéologique d'expression multiple ; Les églises décorées du Briançonnais et la cathédrale de I'Evéché d'Embrun témoignent d'un art religieux très important. Ce patrimoine est actuellement mis en valeur par les collectivités et les associations. Des anciennes mines d'argent et de plomb du Foumel, actives depuis le Moyen-âge puis abandonnées, connaissent un renouveau par leur réhabilitation et pour leur ouverture au public.

Un travail récent est entrepris pour connaître et valoriser le patrimoine archéologique dont de récents indices montrent une utilisation de l'espace d'altitude dès la fin du Néolithique.

Question de cours à savoir répondre :

**Les étudiants et apprentis doivent :**

* **Savoir Définir la notion de Parc National ;**
* **Connaître les zones de protection.**
* **Les notions de secteurs et de gardes.**
* **Expliquer des notions écologiques simples inscrits dans le programme.**
* **Comprendre des notions de protection de la nature.**
* **Savoir expliquer le projet.**